



**Les Amis  
de la Terre**

## **communiqué de presse**

www.amidelaterre.org

**Les Amis de la Terre**

2B rue Jules Ferry, 93 100 Montreuil.  
Tél : 01 48 51 32 22. Fax : 01 48 51 95 12.

E-mail : france@amidelaterre.org

**Mercredi 2 juillet 2008.**

## **Conseil Informel de l'UE: La France doit prendre les rênes d'une politique ambitieuse de sobriété énergétique !**

**Demain s'ouvre le premier conseil informel Énergie-Environnement de la Présidence Française à l'Union Européenne à Saint Cloud. Rassemblant les représentants des États européens, ce conseil veut montrer l'importance que la présidence française attache aux questions climatiques et énergétiques. Mais ira-t-on au-delà des déclarations de façade ? L'Europe est-elle prête à s'engager dans une politique ambitieuse de réduction de la consommation d'énergie ? Aujourd'hui, les Amis de la Terre se posent de sérieuses questions.**

L'amélioration de l'efficacité énergétique représente la première solution à la lutte contre les dérèglements climatiques, la moins coûteuse et la plus créatrice d'emplois. Baissant les consommations d'énergie, elle améliore en outre le budget des ménages et l'indépendance énergétique des pays. Mais nous constatons une fois de plus que des intérêts divergents pèsent de tout leur poids dans la balance pour freiner les États qui souhaitent se lancer dans des politiques ambitieuses d'efficacité énergétique. « Les fournisseurs d'énergie et les fabricants d'appareils électriques n'ont aucun intérêt à ce que nos consommations se réduisent. Un lobbying forcené est en train de s'opérer à Bruxelles au détriment d'une politique bénéfique pour les particuliers et l'économie européenne! » déclare Cyrielle den Hartigh, chargée de campagne changements climatiques aux Amis de la Terre.

Parmi les politiques d'efficacité énergétique, l'isolation des bâtiments, qui représentent 40% de la consommation énergétique finale de l'UE, constitue le plus gros potentiel de réduction. « Or, les techniques de travaux d'économie d'énergie et les outils d'accompagnement pour les plus démunis sont connus et accessibles, précise Cyrielle den Hartigh. Il ne manque plus qu'une volonté politique de s'y lancer ! Depuis 2002, la directive sur la performance énergétique des bâtiments<sup>1</sup> est peu ambitieuse et surtout peu appliquée dans les pays. Par exemple, selon cette directive, la rénovation thermique ne doit concerner que les bâtiments de plus de 1000 m<sup>2</sup>. Quid de l'ensemble des logements des particuliers? C'est pourtant là que le gisement d'économies se trouve! »<sup>2</sup>

Les Amis de la Terre demandent au gouvernement français, dans la foulée de Grenelle de l'environnement, de rendre prioritaire la politique européenne d'efficacité énergétique dans les bâtiments et de proposer de réviser la directive de 2002 pendant sa présidence. Si l'Europe veut être crédible dans les négociations internationales sur le changement climatique, une politique sincère sur la maîtrise de l'énergie doit être mise en place.

**Contact presse** : Caroline Prak, 06 86 41 53 43

1 La directive 2002/91/CE du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2002 sur la performance énergétique des bâtiments.

2 Se référer aux revendications des Amis de la Terre pour la présidence de l'Union européenne (<http://www.amidelaterre.org/Les-Amis-de-la-Terre-annoncent.html>) et au plaidoyer Climat-Energie du Réseau Action Climat : 12 mesures incontournables pour la présidence française à l'UE, juin 2008 ([http://www.rac-f.org/article.php3?id\\_article=1303](http://www.rac-f.org/article.php3?id_article=1303))